

Élections à la CAP Académique des Certifiés

Conjuguer sans relâche la défense des intérêts individuels et collectifs, tant dans les CAPA que dans la rue, pour la défense du service public d'Éducation : voilà ce qui nous distingue, tel est l'engagement des candidats du SNES !

La « déconcentration » voulue par les ministres successifs s'accroissant au fil des ans, les commissaires paritaires académiques se retrouvent dorénavant investis de charges et de responsabilités qui jusqu'alors relevaient du niveau national. C'est le cas désormais des promotions d'échelon, mais aussi de la hors classe et de la phase "intra" académique du mouvement national déconcentré et de leurs barèmes respectifs.

Des élus combattifs organisés nationalement

Syndicat majoritaire dans toutes les académies, le SNES est seul capable d'organiser une réponse commune à cette entreprise de démolition du cadre national. Grâce à une concertation régulière avec les autres sections académiques, ses élus défendent, à La Réunion, les mêmes objectifs et les mêmes revendications afin de réduire au maximum les différences de traitements, sources d'inégalités d'une académie à l'autre.

Dans notre académie, cette volonté se traduit à la fois par la fermeté des revendications lors des groupes de travail et par la recherche de l'unité avec les autres syndicats afin de faire front face à l'admini-

stration. Cette recherche de l'unité n'est toutefois pas toujours couronnée de succès et l'administration a beau jeu, alors, de profiter des divisions syndicales pour acter des dispositions contraires aux intérêts des collègues. Ainsi, parce que le SNES se retrouve être le seul syndicat défavorable à une telle sanction, La Réunion est-elle la seule académie qui supprime, au mouvement intra, les points de rapprochements de conjoints aux collègues qui limitent, de bonne foi, leurs vœux « larges » aux seuls collèges et lycées.

Des élus responsables envers tous les collègues

Défenseurs intransigeants de la justice et de l'équité, les élus du SNES sont déterminés à poursuivre leur combat contre une notation et des progressions de carrière inéquitables et insatisfaisantes. Face aux attaques incessantes du ministère, **plus que jamais s'impose le besoin de disposer, en nombre, de commissaires paritaires académiques combattifs, efficaces et animés par la recherche de l'intérêt général de l'ensemble des personnels.**

Défendre tous les collègues, et pas seulement les syndiqués du SNES, telle est la pratique des commissaires paritaires du

SNES. Ni clientélisme, ni traitement de faveur : les élus du SNES s'engagent à faire respecter les mêmes règles pour tous, seule garantie d'un traitement équitable pour chacun.

C'est bien en défendant tous les collègues, en défendant leurs intérêts individuels avec le souci de l'intérêt commun, que nous pouvons faire reculer l'administration. Par exemple, lors des CAPA de révision de notes des certifiés, c'est par la défense acharnée de tous les collègues, avec la volonté de mettre en évidence les problèmes communs, que nous avons obtenu la révision d'un nombre important de notes administratives et que certaines appréciations « douteuses » ont été revues.

Voter pour le SNES, c'est la garantie de ne pas voir le clientélisme profiter à quelques-uns au détriment de la grande majorité, c'est l'assurance de ne pas voir la complaisance l'emporter sur les revendications des personnels, c'est la certitude d'avoir des élus debout face à l'administration et les hiérarchies.

Des élus militants

À une époque où chaque "réforme" est synonyme de régression sociale, voter pour la liste du SNES, c'est donner force et puissance à ceux et celles qui n'ont pas renoncé, qui savent tout à la fois se battre dans la rue comme en 1997 ou 2003 et défendre pied à pied les intérêts individuels et collectifs des personnels lors des CAPA et tout au long de l'année par une présence active dans les établissements,

au contact des collègues.

Soucieux de l'avenir du syndicalisme dont il est porteur, **le SNES présente à vos suffrages une liste largement remaniée, composée tout à la fois de militant(e)s chevronné(e)s et de jeunes** (41 ans en moyenne dans la classe normale), **largement féminisée** – à l'image de la profession – qui ont leur métier et la défense de la profession chevillés au corps, qui font honneur à leur profession.

Face aux attaques du gouvernement – notre patron – **l'action des commissaires paritaires académiques du SNES s'inscrit pleinement dans l'engagement du SNES et de la FSU** pour la défense de nos métiers et de nos missions, pour une école publique de qualité pour tous et, au-delà, pour une société plus juste.

Voter SNES c'est envoyer un message clair à l'administration rectorale et ministérielle. Affaiblir le SNES en cédant à la tentation de la dispersion, c'est donner à l'administration davantage de moyens pour jouer de la division des personnels, c'est affaiblir l'ensemble de la profession.

Au soir du 2 décembre, le gouvernement, les médias ne s'y tromperont pas. À La Réunion comme au niveau national, **voter SNES et donner à ses élus la majorité absolue, c'est la certitude et l'assurance de donner un message clair de résistance, de lutte et de progrès à tous ceux qui n'ont cessé de nous imposer des réformes libérales qui envahissent notre métier et, finalement, nos vies.**



Le 2 décembre votez pour les candidat(e)s de la FSU !